

—Il paraît que le général Narvaos travaille à culbuter le ministre Lopez pour se faire nommer président du conseil à sa place.

—La junta de Figuières fait approvisionner le fort de cette ville, dont la garnison a été augmentée par un corps de milices nationales. En général, la guerre civile de Catalogne offre partout un caractère de fureur et d'aigreur. On pourrait dire qu'elle joue de son reste, puisqu'il est vrai qu'on la regarde comme près de finir.

SEINE INFÉRIEURE.

—On écrit de Dieppe :

« Les feuilles que dirige en ce moment M. Férat, le bibliotécaire de la ville, à Sainte-Marguerite (sud-est), sont importantes. Six salles en mosaïque viennent d'être découvertes sur des assises de ciment romain ; des squelettes de guerriers saxons, dont plusieurs possèdent encore des vestiges d'armure ; des monnaies, des fragments de vases ont déjà payé amplement le laborieux antiquaire de ses recherches. La découverte d'une véritable villa, conservant dans chacune de ses parties de vrais restes de la somptuosité romaine, est un événement pour la science. »

GRÈCE.

—L'observateur grec publie la composition du cabinet qui remplace le précédent. Il contient les premiers actes du nouveau ministère, savoir :

- 1 = Une proclamation adressée au peuple hellène ;
- 2 = La promptie convocation de l'assemblée nationale ;
- 3 = L'ordonnance de faire le trois septembre jour de fête nationale, et référant à la garnison, aux citoyens d'Athènes, et à tous ceux qui ont pris part aux faits de cette journée, une décoration suspendue à un ruban rouge, et portant d'un côté *Trois septembre*, et de l'autre, *Trône constitutionnel* ;
- 4 = Le renvoi des étrangers actuellement au service de l'Etat, à l'exception des anciens philhellènes ;
- 5 = La remise du grand-sceau de l'Etat au ministre de la justice ;
- 6 = Le témoignage de la royale satisfaction au commandant de la garnison, M. Demétri Calergis, au président du conseil municipal de la capitale M. le colonel Maaryani et aux autres officiers supérieurs ou inférieurs de la garnison de la capitale.

Nous lisons dans le même journal :

« L'ordre le plus parfait règne à Athènes et sur tous les points du royaume. La continuation du mouvement de la capitale a été prévenue par l'expédition des ordonnances royales qui ont nommé le ministère du 3 septembre et ordonné la convocation de l'assemblée nationale.

« Dès le lendemain de la révolution, le roi s'est promené dans la ville en calèche découverte, en compagnie de la reine et de la princesse d'Oldembourg, sans aucune escorte ; partout LL. MM. sont accueillies par les acclamations les plus vivantes manifestées par les citoyens de toutes les classes. Ce sont les véritables acclamations du peuple. Déjà, le roi des Grecs recueille les fruits de sa condescendance. L'amour, le respect du peuple, pour son trône constitutionnel, remplaceront les jours de peines, du travail pénible, d'inquiétudes, qu'il passait sous l'ancien régime, en des jours de paix, de satisfaction et de gloire.

« Tous les ministres ont travaillé avec S. M., et ont reçu du souverain les témoignages de confiance auxquels ils ont tant de droits. Le ministère déploie une grande activité.

« L'ordonnance concernant les élections vient d'être rendue. L'organisation de la garde nationale d'Athènes a été ordonnée. Le commandant en chef de cette garde est le président du conseil municipal de la capitale, Maaryani, qui a pris une part si importante dans le mouvement du 3 septembre. Les commandants en sous-ordre sont MM. Démétrius Callifrona et Jean Costa.

« Le conseil municipal a voté une somme de dix mille drachmes, qui a été mise à la disposition du commandant de la garde nationale pour les besoins de ce service. M. le colonel Démétrius Callergis, qui a dirigé avec tant de sagesse l'événement du 3 septembre, a été nommé commandant supérieur de la garnison de la capitale, et M. le colonel Spiro Milios, commandant en chef de la gendarmerie. Cet honorable officier, jusqu'ici directeur de l'école militaire, a pris une part active et particulière à l'événement du 3, ainsi que M. Schinas, commandant de l'artillerie, et MM. Scarvelli et Khoditis, officier supérieur d'infanterie. Les trois membres du conseil d'état, qui ont pris l'initiative des mesures adoptées par tout le conseil et ensuite par S. M., sont MM. A. Metaxa, Loudos, Rhiga, Falamides. »

UN PRÊTRE IRLANDAIS.

Suite et fin.

Rentré chez moi, je ne cherchai guère à dormir, vous pouvez le croire ; je passai le reste de la nuit à méditer, bien inutilement ; j'étais acculé dans un affreux dilemme : il fallait violer le secret de la confession, ou laisser périr sur l'échafaud un innocent qui me touchait de si près. Le matin venu, j'écrivis à mon archevêque. Sans lui nommer le coupable, je lui exposai avec détails l'étrange révélation que j'avais reçue, je lui dépeignis mes angoisses, je sollicitai ses consolations et ses avis.

La réponse ne se fit pas attendre. Elle m'ordonnait le silence même à l'égard de mon frère et de ma mère.

Je lus, je relus la lettre du vénérable prélat, et je me déterminai de m'y conformer comme à la volonté de Dieu même. Bien que notre sort à tous ne dût être décidé que le soir par l'entretien que je devais avoir avec mon pénitent, je ne pus attendre jusque-là pour embrasser mon frère ; il me sem-

blait que je n'expierais jamais assez tôt les soupçons déshonorans que j'avais entretenus à son égard.

A peine arrivé, je n'attendis pas que nous fussions seuls pour m'élaner dans ses bras.

—Mon frère, mon pauvre frère, pardonne-moi, m'écriai-je, d'avoir pu douter de ta parole ; tu es innocent, je le sais ; entends-tu, mon bon ami ? je le sais.

—Dieu soit loué ! reprit-il.

Et cet homme, si fort qu'il avait supporté sans se plaindre mes interrogatoires et mes soupçons, se prit à pleurer comme un enfant.

—Dieu soit loué ! reprit-il. Eh bien ! comment l'a-t-on su enfin ? quand sortirai-je d'ici ?

Ces questions si simples me firent un mal affreux ; j'aurais dû m'y préparer, et je ne sus que répondre. Je balbutiai je ne sais quelles banalités sur les choses dont nous avons la conviction, la certitude même, et que nous ne saurions prouver ; si bien que je quittai le capitaine moins résigné que je ne l'avais trouvé, et plus malheureux en raison de l'espérance que mes imprudentes paroles avaient d'abord fait naître dans son cœur.

Je n'osais rentrer à la maison, de peur qu'il ne m'en arrivât autant avec ma mère. Je passai la plus grande partie de la journée à l'église, puis je me promenai par les rues jusqu'à l'heure de mon étrange rendez-vous. Il y avait plus d'une demi-heure que j'attendais, seul devant mon confessionnal, et je commençais à craindre que cet homme ne vînt pas, lorsqu'à la clarté douteuse de la lampe, je le vis s'avancer d'un pas irrésolu, et jetant les yeux autour de lui, comme s'il eût craint de tomber dans un piège. Je l'appelai ; il s'arrêta tremblant, et je le vis porter, sous son manteau, la main sur une arme cachée. Quand il se fut bien assuré que j'étais seul, il voulut se mettre à genoux à l'un des côtés du confessionnal ; je l'en empêchai.

—Venez chez moi, lui dis-je, nous y causerons plus longuement et plus à l'aise.

Il me regarda d'un air soupçonneux.

—J'aimerais mieux le confessionnal ; c'est plus sacré, cela.

—Le prêtre est prêtre partout ; si j'avais dû vous trahir, vous seriez déjà arrêté.

—Vous avez un frère à sauver.

—C'est vrai ; mais j'ai une âme à perdre.

Il me regarda fixement, parut hésiter un moment, puis il me prit le bras et nous sortîmes de l'église. Nous n'échangeâmes pas deux paroles tant que nous fûmes dans la rue. Arrivé devant ma maison, je tirai la clé de ma poche et le priai d'entrer sans bruit, pour ne pas réveiller ma mère. Nouvelle hésitation ; il ne le voulait pas faire sans lumière. Il fallut que je m'efforçasse en prendre et que je redescendisse le chercher. Enfin nous nous retrouvâmes seul à seul dans ma chambre assis au coin du feu.

Ce qui se passa entre nous, je ne saurais en vérité vous le redire ; jamais peut-être deux hommes n'ont en un pareil entretien. Je commençai à parler de mon frère et de ce qu'il y a d'horrible à voir mourir un innocent sur l'échafaud. Il me répondit qu'effectivement cela était fâcheux, mais qu'il n'y pouvait que faire, attendu que lui-même il ne voulait pas mourir. Je dépeignis, comme je le sentais, les angoisses de notre vieille mère ; il demeura impassible ; on eût dit qu'il ne savait pas ce que c'était qu'une mère. Cet homme était une bête brute n'obéissant qu'à deux instincts, la cupidité et la conservation de soi. Je l'avais trouvé la veille accessible à un autre encore, celui de la peur ; je lui parlai de l'enfer et du compte redoutable qu'il aurait à rendre un jour. Alors il s'émut, il sanglotta, il m'offrit cent, deux cents, trois cents livres stg., si je voulais lui donner l'absolution.

Lui persuader d'aller lui-même se dénoncer et se livrer aux magistrats, il y avait peu de chances ; et puis, je ne sais si ma conscience m'aurait permis de lui donner ce conseil. Je m'efforçai donc de lui faire comprendre qu'il y aurait moyen d'assurer le salut de mon frère sans compromettre sa sûreté personnelle. Je lui proposai, par exemple, de passer en pays étranger, laissant derrière lui une attestation signée de deux témoins, par laquelle il se reconnaîtrait l'auteur du crime et sur lequel il donnerait les détails propres à convaincre le juge. Rien. Cet homme se méfiait de tout ; il craignait que les témoins ne le trahissent avant qu'il ne fût sorti des trois royaumes. D'ailleurs il ne se souciait pas de s'expatrier, à présent surtout qu'il était devenu riche ; car il parlait des deux mille livres sterling qu'il avait volées à sa victime comme d'une fortune patrimoniale, fruits d'un travail honnête et pénible. Il me détaillait avec un horrible sang-froid les opérations de commerce auxquelles il allait se livrer : il me disait comment il s'y prendrait pour conserver et accroître ce qu'il appelait son petit avoir, et comment il allait pouvoir maintenant épouser la fille d'un meunier qu'il n'aimait pas plus qu'il n'en était aimé, mais qui lui convenait fort comme fille unique d'un père vieux et avare.

Vous dire ce que je souffris dans une semblable conversation, ce serait impossible.

Il y eut un moment où je faillis oublier le caractère sacré dont j'étais revêtu. Lassé de lutter contre cette ingrate nature, je me hasardai à lui faire entendre que, s'il ne consentait pas à sauver mon frère, je pourrais bien, moi, le livrer aux magistrats. Alors il tira son poignard ; mais je lui arrachai comme je l'aurais fait à un enfant, et, brisant une vitre, je le lançai dans la rue ; puis, honteux d'avoir employé un pareil moyen, je me jetai aux pieds de cet homme, je le arrosai de mes larmes, je lui demandai pardon, je le priai comme on prierait Dieu et les saints, ou plutôt je le suppliai ; je le con-